

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel

Communiqué de presse

Saint-Nolff, le 16 juin 2022

Charwood Energy annonce l'approbation de son Document d'Enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth[®] Paris

- **Un acteur intégré français indépendant maîtrisant l'ensemble des technologies de production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse**
- **Une croissance forte et un profil de rentabilité démontré**
 - 4,6 M€ de chiffre d'affaires en 2021, en hausse de +113%
 - Une marge d'EBITDA 2021 de 23%
- **Des solutions de décarbonation permettant de s'affranchir des énergies fossiles pour répondre aux impératifs de la transition et de l'indépendance énergétique**
 - Des unités de proximité de production d'énergie verte et non intermittente
 - L'essor d'une économie circulaire avec la valorisation de ressources abondantes et la création d'emplois durables, à l'échelle locale
 - La réponse à un enjeu croissant pour les industriels de stabilisation et de visibilité des prix de l'énergie
- **Une stratégie claire pour accélérer**
 - La montée en puissance des activités historiques de conception-construction de centrales de valorisation de biomasse (chaufferie biomasse et réseaux de chaleur, méthanisation et pyrogazéification) pour compte de tiers
 - Le déploiement de l'activité de producteur d'énergie indépendant par pyrogazéification, technologie privilégiée pour atteindre l'objectif de 100% de gaz vert en 2050 en France
- **2027 : des ambitions fortes**
 - Un objectif de chiffre d'affaires de 100 millions d'euros dont environ 40% pour les activités pour compte de tiers et environ 60% pour les activités de vente d'énergie pour compte propre par pyrogazéification.
 - Une base propriétaire installée ou en cours de construction de 50 centrales de production d'énergie¹
 - Un objectif de marge d'EBITDA normative à long terme supérieure à 35%

¹ Permettant de générer un potentiel d'environ 90 millions d'euros de revenus annuels récurrents

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Adrien Haller, fondateur et Président Directeur Général de Charwood Energy déclare : « Avec des objectifs de développement durable aujourd'hui devenus des impératifs, le monde doit faire face à des enjeux environnementaux cruciaux. Depuis sa création, Charwood Energy participe activement à répondre à ces enjeux avec une mission claire : fournir des solutions sur mesure de production d'énergies renouvelables valorisant la biomasse. Grâce à un savoir-faire technique unique et la maîtrise de nombreuses technologies (chaufferie biomasse et réseaux de chaleur, méthanisation et pyrogazéification), nous avons en quelques années conçu et installé plus de 100 centrales à travers la France, et atteint un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros en 2021. Portés par un contexte structurellement favorable, nous sommes prêts à accélérer aujourd'hui, en profitant des formidables opportunités de marché offertes par la pyrogazéification, aussi bien en tant que concepteur-constructeur de centrales de valorisation de la biomasse pour des clients tiers qu'en déployant notre activité de producteur indépendant d'énergie. Ces perspectives de croissance rapide sont au cœur de notre projet d'introduction en bourse et nous amènent à viser le cap des 100 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'horizon 2027. »

Charwood Energy, acteur intégré et indépendant des énergies renouvelables, spécialiste des solutions sur mesure de valorisation énergétique de la biomasse, annonce l'approbation de son Document d'Enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.22-026, en date du 15 juin 2022.

L'approbation de son Document d'Enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en bourse de Charwood Energy sur le marché Euronext Growth® Paris, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'opération.

La valorisation de la biomasse : une réponse aux enjeux fondamentaux de la transition énergétique

Face à une prise de conscience globale de l'urgence climatique et aux impératifs de développement durable, Charwood Energy, acteur intégré français indépendant des énergies renouvelables (ENR), offre des solutions de décarbonation à partir de biomasse permettant de s'affranchir des énergies fossiles.

En transformant différents types de bois, déchets agricoles ou fermentescibles, en chaleur, électricité, et/ou gaz verts, la valorisation énergétique de la biomasse offre de multiples bénéfices :

- économiques, tout d'abord, avec une ressource variée, renouvelable, abondante, locale, non concurrente avec les besoins alimentaires permettant une forte visibilité sur une production d'énergie non-intermittente, au contraire d'autres sources d'énergies renouvelables ;
- environnementaux, avec une meilleure gestion des ressources naturelles et des systèmes de production d'énergie avec un bilan carbone négatif ; et
- territoriaux, avec une biomasse présente localement favorisant l'économie circulaire ainsi que la création d'emplois durables locaux.

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Les technologies déployées par Charwood Energy répondent ainsi directement à 3 enjeux fondamentaux : (i) la décarbonation de l'économie, pour réduire les émissions de CO₂ et limiter le réchauffement climatique, (ii) l'autonomie énergétique avec un approvisionnement maîtrisé et (iii) l'essor d'une économie locale et circulaire. Des enjeux dont l'ampleur s'est accrue avec la crise sanitaire et la dégradation du contexte géopolitique, sources d'instabilité des prix et de remise en cause de la disponibilité de l'énergie.

Avec son positionnement unique, Charwood Energy se situe au cœur d'enjeux sociétaux majeurs et bénéficie de facteurs économiques, stratégiques, et réglementaires particulièrement favorables.

Un spécialiste français de la valorisation de la biomasse

Fort de ce constat, Charwood Energy s'est développé depuis sa création avec une mission claire : offrir des solutions sur mesure de production d'énergie renouvelable valorisant la biomasse, aussi bien pour le compte de clients tiers – industriels, collectivités et exploitations agricoles, que pour compte propre, en installant ses propres centrales et commercialisant l'énergie produite au travers d'un contrat de long terme d'achat d'énergie avec un industriel (cPPA²).

Pour réussir, Charwood Energy s'appuie sur un socle d'expertises techniques, développé depuis 15 ans autour de 3 technologies clés : la combustion biomasse, la méthanisation et la pyrogazéification.

Doté d'un outil industriel dimensionné pour la croissance, intégrant depuis 2014 son propre bureau d'étude, Charwood Energy poursuit sa mue en enrichissant son activité de conception et installation de centrales pour compte de clients tiers, sous la marque Energy&+, par une nouvelle activité de vente d'énergie pour compte propre, développée par sa filiale dédiée W&nergy, codétenue avec le fonds Eiffel Gaz Vert, un leader du financement de la filière gaz renouvelable en France³. Cette nouvelle activité représente une formidable opportunité pour le Groupe, avec un marché français de substitution du gaz naturel par le gaz vert adressable qui représente plusieurs milliards d'euros.

A fin 2021, Charwood Energy a déjà réalisé plus d'une centaine de projets pour compte de tiers, représentant une puissance installée cumulée de plus de 54 MW, soit une production de 250 GWh/an⁴ et plus de 26 km de réseaux de chaleur, pour le compte de nombreux industriels prestigieux comme Engie, Paprec ou encore Séché Environnement.

Une maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur

Outre la solidité de son portefeuille clients et une capacité reconnue en matière de maîtrise technique, le développement de Charwood Energy repose également sur une couverture de l'ensemble de la chaîne de valeur, avec une intervention allant de la conception des solutions énergétiques jusqu'à la maintenance des centrales. Ce modèle intégré permet d'optimiser à chaque étape le retour sur investissement des projets.

² Corporate Power Purchase Agreement

³ <https://www.ademe-investissement.fr/toutes-les-actualites/lancement-du-fonds-eiffel-gaz-vert-200-me-dedies-au-gaz-renouvelable/>

⁴ Soit le besoin en chauffage de 25.000 logements environ

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Afin d'être en mesure d'accompagner le client dans le développement de son projet et de lui proposer une solution sur mesure répondant à ses besoins propres, le Groupe est particulièrement présent sur la phase d'ingénierie et de conception – une phase critique dans laquelle le bureau d'étude de Charwood Energy joue un rôle clé. Capitalisant sur un outil industriel de 1 400 m², Charwood Energy assure également la préfabrication modulaire et l'assemblage des équipements, et l'installation – ainsi que l'exploitation et la maintenance des centrales installées, source potentielle de revenus récurrents.

Une trajectoire de performance déjà bien engagée

Bénéficiant de marchés structurellement porteurs, de la maîtrise de l'ensemble des technologies de valorisation de la biomasse et de la capacité d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur, Charwood Energy s'inscrit d'ores et déjà sur une solide trajectoire de croissance, alliant performance financière et extra-financière.

En croissance de près de +113%, le chiffre d'affaires de Charwood Energy atteint 4,6 M€ en 2021, un revenu basé uniquement sur ses activités pour compte de tiers.

Cette forte croissance se conjugue à une forte rentabilité avec un EBITDA⁵ de 1,0 M€, soit une marge EBITDA de près de 23% du chiffre d'affaires total.

Ces performances financières s'accompagnent d'un engagement fort en matière extra-financière. Cette démarche volontariste s'illustre dans la notation délivrée en mai 2022 par le cabinet Ethifinance avec une note globale de 56 sur 100, un niveau qualifié d'avancé, à comparer à une note moyenne du groupe de référence de 46 sur 100.

Une croissance portée par des tendances de marché favorables et une position de pionnier de la pyrogazéification en France

Le marché des énergies renouvelables est attendu en très forte croissance ces prochaines années, porté par des facteurs économiques et stratégiques ainsi que des facteurs environnementaux et réglementaires.

- Directement confrontées au caractère inéluctable de la transition énergétique, nos économies ont la nécessité de décarboner significativement les filières industrielles. Cette décarbonation passe par une contribution accrue des énergies renouvelables dans le mix énergétique, et notamment la valorisation de la biomasse qui produit une énergie non intermittente ;
- Le cadre réglementaire favorise l'essor des énergies renouvelables depuis les Accords de Paris en 2015 et s'est notamment traduit à l'échelon national par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) en 2015, ou plus récemment par la Loi Énergie-Climat de 2019, visant des objectifs environnementaux ambitieux, comme l'atteinte de la part des ENR à 33% de la consommation d'énergie à l'horizon 2030 ou l'objectif de neutralité carbone en 2050.

⁵ EBITDA : Résultat d'Exploitation avant prise en compte des dotations et reprises des amortissements et provisions

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

- Un contexte géopolitique et les conséquences de la crise sanitaire récente incitent les acteurs économiques à se protéger de nouvelles crises en œuvrant pour plus de décentralisation et d'autosuffisance énergétiques tout en réduisant les incertitudes en matière de variations des prix de l'énergie.

Avec une valorisation de la biomasse permettant une production d'énergie verte non-intermittente et locale, l'environnement actuel constitue indéniablement un puissant accélérateur pour le développement rapide des activités de Charwood Energy.

Plus spécifiquement, avec l'objectif d'un mix de 100% de gaz renouvelable en France à l'horizon 2050⁶, renforcé par le contexte actuel de hausse des prix d'approvisionnement en gaz naturel, la production de gaz vert devrait connaître une très forte croissance dont 50% proviendra de la technologie de pyrogazéification selon l'ADEME.

La pyrogazéification permet de valoriser la biomasse solide en la transformant en gaz de synthèse ou « syngaz », permettant de produire de l'énergie (électricité et chaleur ou d'autres gaz verts tels le biométhane ou l'hydrogène vert), et en « biochar ». Ce dernier, en séquestrant sous forme solide et stable le carbone issu de la biomasse valorisée, évite ainsi son émission dans l'atmosphère, et favorise largement le bilan carbone des activités de pyrogazéification. Valorisable dans l'agriculture pour amender les sols ou en l'incorporant dans certains matériaux de construction, le biochar permet également de générer des crédits carbone.

Charwood Energy s'est positionné très tôt sur la pyrogazéification avec l'attribution de deux premiers projets en 2019 en France, lauréats des projets CRE Biomasse⁷, puis le déploiement d'une nouvelle centrale à l'international, en République Démocratique du Congo. Afin d'accélérer en France sur cette technologie très prometteuse et être en mesure de répondre à une demande, attendue en forte hausse, le Groupe a noué un partenariat stratégique exclusif avec Spanner Re², un acteur de premier plan allemand spécialisé dans la construction de systèmes de cogénération à partir de pyrogazéification de biomasse. Cette alliance conjugue les forces d'un acteur établi et d'une technologie éprouvée, avec 900 unités de cogénération installées depuis 2007, et d'un intégrateur français aux nombreux succès commerciaux et au savoir-faire technique maîtrisée.

Une stratégie claire d'accélération s'appuyant sur la montée en puissance des activités historiques et le déploiement de l'activité de producteur d'énergie indépendant par pyrogazéification

La stratégie de Charwood Energy est basée sur deux piliers complémentaires :

- **Des prestations de conception, construction ainsi que de maintenance et d'exploitation d'unités de valorisation de la biomasse pour compte de tiers**, activités historiques du Groupe (chaufferies biomasse couplées à des réseaux de chaleur, méthanisation, et pyrogazéification). Le Groupe a ainsi conçu et réalisé pour compte de tiers 38 chaufferies biomasse, 48 réseaux de chaleur, 38 unités de méthanisations et 1 unité de pyrogazéification.

⁶ Un mix de gaz 100% renouvelable en 2050 – Etude de faisabilité technico-économique – ADEME, GRDF et GRTgaz

⁷ Commission de Régulation de l'Énergie

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

- **Le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'unités de pyrogazéification détenues en compte propre**, nouvel axe de développement complémentaire à la poursuite de ses activités historiques, permettant au Groupe de produire et de vendre du syngaz, du biochar, des crédits carbone ainsi que des produits issus du syngaz (électricité et chaleur, biométhane, hydrogène vert,...) à des clients industriels avec lesquels des contrats d'approvisionnement (cPPA) auront été préalablement signés. Le Groupe n'a pas encore achevé la construction d'une unité de pyrogazéification détenue et exploitée pour compte propre. Le Groupe a cependant conclu deux contrats de développement en vue du lancement de la construction de deux centrales de valorisation de la biomasse par pyrogazéification et est par ailleurs en discussions avancées avec de grands industriels pour trois autres projets dont deux pour lesquels des lettres d'intention ont d'ores et déjà été signées.

Afin d'accentuer la dynamique de croissance actuelle, Charwood Energy entend se développer selon deux grands axes :

1. L'accélération de ses activités historiques de conception/installation de centrales à destination de clients tiers

Le Groupe souhaite accélérer ses activités historiques pour compte de tiers, développées par sa filiale Energy&+, en mettant en œuvre une stratégie articulée autour de 3 priorités stratégiques :

- la densification son maillage commercial, avec l'ouverture d'agences à l'échelle régionale focalisées sur les régions françaises présentant le plus fort potentiel en termes de biomasse valorisable : la Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France. En effet, celles-ci bénéficient des meilleures réserves de biomasse (notamment bois sylvicole, bois de recyclage, déchets agricoles), couplées à une forte activité économique ;
- le positionnement sur des projets de plus grandes tailles et auprès de plus grands donneurs d'ordre industriels aux besoins croissants en énergie renouvelable offrant de nouvelles opportunités avec un potentiel d'économies d'échelle important et une récurrence d'activité, pour une visibilité commerciale accrue ;
- le développement des services d'exploitation et maintenance (O&M), en lien avec la montée en puissance du nombre de centrales installées, pour des clients tiers ou pour compte propre.

2. Le déploiement d'une nouvelle activité de production d'énergie à partir de centrales de pyrogazéification, détenues en compte propre, via sa filiale dédiée W&nergy

En complément de ses activités historiques de services, Charwood Energy déploie actuellement une nouvelle activité de production d'énergie pour compte propre à partir de centrales de pyrogazéification. Portée par sa filiale W&nergy, détenue à 60% Charwood Energy s'est associé avec le fonds Eiffel Gaz Vert, leader du financement de la filière du gaz renouvelable en France, pour le développement de cette nouvelle activité qui offre un modèle solide et à forte visibilité :

- une mutualisation des expertises en interne avec la conception et l'installation de centrales de pyrogazéification réalisées par sa filiale Energy&+ ;

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

- des contrats d'achat d'énergie long terme de 15 à 20 ans signés avec des industriels, sous la forme de cPPA⁸ ;
- des prix indexés prédéfinis à l'avance, générateurs de cash-flow et de revenus récurrents et sécurisés ;
- un levier d'endettement maîtrisé s'appuyant sur des dettes projets adossées aux actifs.

La Société rappelle que W&nergy a d'ores et déjà sécurisé une capacité d'investissement de 60 M€⁹ pour couvrir le financement des 10 à 12 premiers projets. A titre indicatif, les centrales issues des projets ciblés par W&nergy représenteront un investissement unitaire moyen de 5 à 6 M€ générant des revenus récurrents annuels (ARR¹⁰) de vente d'énergie de 1,5 à 2 millions d'euros.

Charwood Energy pourra de surcroît bénéficier de deux sources de revenus complémentaires à la vente d'énergie grâce à :

- la valorisation du biochar co-produit issu de la pyrogazéification ayant de multiples utilisations (matériaux de construction, amendement des sols, ...) ;
- la vente de certificats carbone.

Eiffel Gaz Vert, qui détient une participation de 30% dans le capital de W&nergy est un partenaire clé dans le développement du Groupe. Il est en effet, prévu qu'Eiffel Gaz Vert investisse d'une part un montant de 8 millions d'euros sous forme d'obligations convertibles (à hauteur 6,4 millions d'euros) et d'avances en compte courant (1,6 millions d'euros) au sein de W&nergy sur les 11,05 millions d'euros de financement sécurisé et d'autre part Eiffel Gaz Vert a souscrit à une obligation convertible Charwood Energy d'un montant nominal de 7 millions d'euros, laquelle fera l'objet d'une souscription par compensation de créance dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la Société pour un montant de 8,4 millions d'euros.

Au sein de W&nergy, un pacte d'associés a été signé régissant les relations entre Charwood Energy et les autres associés de cette filiale, dont Eiffel Gaz Vert. Ce pacte d'associé prévoit notamment la mise en place d'un comité stratégique codirigé par Charwood Energy et Eiffel Gaz Vert ayant des pouvoirs étendus sur les décisions d'investissements de W&nergy. Par ailleurs, ce pacte d'associés prévoit que dans certaines situations spécifiques, détaillées aux sections 6.4.2, 3.3.1 et 3.3.2 du Document d'Enregistrement, Charwood Energy puisse être contrainte de vendre sa participation au sein de W&nergy.

⁸ cPPA : Corporate Power Purchasing Agreement

⁹ 11,05 M€ de financement sécurisé sous forme de comptes courants d'associés et d'obligations convertibles auprès de Charwood Energy, Eiffel Gaz Vert, Johes et 1M86 + Recours à un endettement bancaire sous forme de financement de projet au niveau des SPV de l'ordre de 50 M€

¹⁰ ARR : Annual Recurring Revenue

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Le cap des 100 M€ de chiffre d'affaires à l'horizon 2027

Avec cette stratégie offensive et capitalisant sur un carnet de commande sécurisé de 6,0 M€, dont 4,5 M€ facturables dès 2022, Charwood Energy aborde 2022 avec confiance et vise un chiffre d'affaires de 7 M€ sur l'exercice. Ces revenus sont issus uniquement de ses activités de services pour compte de clients tiers.

A plus long terme, Charwood Energy s'appuie sur des perspectives très favorables. L'activité pour compte de tiers, notamment, bénéficie d'un pipeline commercial solide d'une soixantaine de projets de centrales en prospection¹¹, représentant un potentiel de chiffre d'affaires de plus de 43 M€. Les activités pour compte propre offre également une forte visibilité avec déjà 5 centrales en développement¹² pouvant générer un ARR tiré de la vente d'énergie, une fois les centrales pleinement opérationnelles, de près de 7,7 M€ dès 2025 et 17 projets en cours de discussion (ARR ~37 M€).

A l'horizon 2027, Charwood Energy se fixe ainsi trois objectifs ambitieux :

- Détenir une base propriétaire installée ou en cours de construction 50 centrales¹³, représentant un ARR de près de 90 M€ ;
- Franchir le cap des 100 M€ de chiffre d'affaires¹⁴ ;
- une marge d'EBITDA normative supérieure à 35%.

Pour atteindre ces objectifs 2027, Charwood Energy envisage d'investir sur cette période un montant de l'ordre de 200 millions d'euros dont environ 60 millions d'euros au travers de SPV détenues par sa filiale W&nergy. Il est prévu de financer le solde du montant des investissements (soit 140 millions d'euros), via des SPV détenues directement par Charwood Energy ou par une ou plusieurs holdings intermédiaires telles que W&nergy, par recours à l'endettement bancaire pour un montant maximal d'environ 110 millions d'euros (représentant environ 80% du financement) et en fonds propres pour le solde, soit environ 30 millions d'euros au minimum (20% du financement) au travers des flux de trésorerie générés par ses activités et des fonds levés dans le cadre de son introduction en bourse.

Fort de perspectives favorables à la fois réglementaires, opérationnelles et financières, Charwood Energy inscrit son projet d'entreprise au service d'une ambition : **devenir un acteur français indépendant de premier plan de la production d'énergie valorisant la biomasse.**

Retrouvez toute l'information sur le projet d'introduction en bourse de Charwood Energy sur Euronext Growth® Paris :
<https://investir.charwood.energy>

¹¹ Pipeline commercial : devis détaillé ou préliminaire envoyé et en attente de réponse, au 31 mars 2022

¹² 2 projets de centrales sont signés et 3 sont en discussions avancées (dont 2 pour lesquelles une lettre d'intention a été signée)

¹³ Dont environ 30 en opération et environ 20 en construction

¹⁴ Dont environ 40% issu des activités pour compte de tiers et environ 60% pour compte propre

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Contacts

CHARWOOD ENERGY

investisseurs@charwood.energy
02 97 26 46 30

ACTIFIN

Relations investisseurs

charwood@actifin.fr
01 56 88 11 14

ACTIFIN

Relations presse

mjordan@actifin.fr
01 56 88 11 26

A propos de Charwood Energy

Convaincu que la biomasse est une des clés pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, Charwood Energy conçoit, installe et entretient des solutions sur mesure de production d'énergie renouvelable valorisant la biomasse. Fort d'un savoir-faire technique riche et de la maîtrise de l'ensemble des technologies de valorisation de la biomasse – chaufferie et réseaux de chaleur, méthanisation et pyrogazéification – Charwood Energy a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros pour le compte de clients tiers. Avec un marché porté par le contexte environnemental, réglementaire et économique, le Groupe est désormais engagé dans le développement de la pyrogazéification en France et la vente d'énergie au travers d'une base propriétaire de centrales de pyrogazéification.

Mise à disposition du Document d'Enregistrement

Des exemplaires du Document d'Enregistrement de Charwood Energy, approuvé par l'AMF en date du 15 juin 2022 sous le numéro I.22-026, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la Société, au siège social de Charwood Energy (P.A. de Kerboulard, 1, rue Benjamin Franklin – 56250 Saint-Nolff) ainsi que sur les sites internet de l'AMF (<https://www.amf-france.org>) et de Charwood Energy (<https://investir.charwood.energy>). Le Document d'Enregistrement contient une description détaillée de Charwood Energy, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière, ainsi que des facteurs de risque correspondant.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits en section 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement avant de prendre toute décision d'investissement, notamment les dispositions du pacte d'associés W&nergy régissant les relations entre Charwood Energy et les autres associés de cette filiale, telles que décrites aux sections 6.4.2, 3.3.1 et 3.3.2 du Document d'Enregistrement, en application desquelles Charwood Energy pourrait être contrainte dans certaines situations spécifiques de vendre sa participation dans cette filiale destinée à porter, via des SPV, les investissements dans des unités de pyrogazéification détenues en propre. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Document d'Enregistrement, pourraient également avoir un effet défavorable.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Charwood Energy ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Charwood Energy. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Charwood Energy attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Charwood Energy opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué. De plus, même si la situation financière de Charwood Energy, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Charwood Energy opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans le présent communiqué, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Charwood Energy. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Charwood Energy ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable, notamment en application du règlement No 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Charwood Energy.

Aucune offre au public de titres financiers de Charwood Energy ne sera effectuée en France ou à l'étranger avant l'approbation par l'Autorité des marchés financiers d'un prospectus conforme aux dispositions du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »).

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié, (l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application, de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une Personne Concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document.

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Charwood Energy aux États-Unis. Les actions Charwood Energy ne pourront être vendues aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Charwood Energy n'envisage pas d'enregistrer une offre aux États-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux États-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.